



DÉLIBÉRATION N°2020-09-04-1
du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 4 septembre 2020

**POINT 2 – ELECTION PARTIELLE D'UN REPRESENTANT DU COLLEGE B A LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CPCA)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** le règlement intérieur portant application des statuts ;
- VU** la candidature reçue ;

ÉLIT au premier tour avec 32 voix pour, Mme Sabrina CARPY, représentante des enseignants de rang B du conseil d'administration à la commission permanente du conseil d'administration.

Nombre de présents ou de représentés : 32
Abstention : 0

À Nantes, le 4 septembre 2020.
La présidente de l'Université de Nantes


Carine BERNAULT